

Mairie
63340 Gignat

Cette délibération annule et remplace la
décembre 2011 reçue en sous préfecture

Dossier
DDT
SET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE GIGNAT

Le 02 décembre 2011

L'an deux mil onze,
Le deux décembre,

Le Conseil Municipal de la Commune de GIGNAT dûment convoqué, s'est réuni en session
ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Mr BESSON Jean-Louis, Maire

Nombre de Conseillers en exercice 11
présents : 9
absents: 2
Date de Convocation : 25/11/2011

Reçu à la Sous-Préfecture
d'Issoire, le

12 JAN. 2012



PRESENTS :

AUZAT Patrice, BERARD Nathalie, DELEURY Andrée, LAMURE Michel, SAIGNIE Marius,
SANCHEZ Françoise, SATURNIN Michelle, SOUCHAL Jean-François.

ABSENTS : PARLAVECCHIO Christophe, PLAZANET Angélique.

Secrétaire de séance : SATURNIN Michelle.

**Objet Approbation du rapport et des conclusions du Commissaire Enquêteur du plan de
zonage de l'assainissement collectif et non collectif**

Le Maire rappelle que le plan de zonage de l'assainissement a été soumis à enquête publique du 12
septembre 2011 au 15 octobre 2011.

Le rapport et les conclusions favorables assorties de recommandations du Commissaire Enquêteur
étant parvenus en Mairie, le Maire invite les Conseillers à se prononcer.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

➤ approuve le rapport, les conclusions et le plan de zonage de l'assainissement collectif et
non collectif en tenant compte des recommandations préconisées par le Commissaire Enquêteur.

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture
ou sous-préfecture

Publié ou Notifié

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme
En Mairie, le 02 décembre 2011
Le Maire



Gignat



DEPARTEMENT DU PUY DE DOME

COMMUNE DE GIGNAT

PROJET DE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE-ENQUETEUR

MOTIVATIONS DE L'AVIS

Mes conclusions sont essentiellement motivées par les considérations suivantes :

- le souci de faire coïncider au mieux la carte de zonage d'assainissement avec la future carte communale qui devra recentrer le bourg dans ses perspectives de développement.
- le souci d'utiliser au mieux le réseau collectif existant afin d'optimiser l'exploitation du potentiel de volume de la station existante et donc également de maximiser les recettes correspondantes,
- le souci de ne pas accéder à des demandes qui concernent des zones qui ne pourront être constructibles compte tenu d'accès particulièrement difficiles ou de proximité de NATURA 2000.
- le souci de ne pas engendrer de coûts de travaux importants à réaliser par la commune.
- le souci de respecter l'étude de l'aptitude des sols et des risques liés au cours du ruisseau Le Lambronnet et d'une façon générale à la sensibilité du milieu.
- le souci d'éviter tout risque de pollution du ruisseau Le Lambronnet en cas de problème éventuels des raccordements individuels sur le réseau dans toute sa partie coïncidant avec le cours du ruisseau Le Lambronnet.

AVIS ET RECOMMANDATIONS :

- 1- Je ne suis pas favorable à l'extension demandée du projet de plan de zonage d'assainissement aux parcelles du chemin de la source ni à celles de la rue des chausses.
- 2- Je ne suis pas favorable à l'extension demandée du projet de plan de zonage d'assainissement aux parcelles le long du cours du Lambronnet ("la nave").
- 3- Je recommande que le projet de plan soit étendu au départ du chemin d'Antoing, donc partiellement aux parcelles 34, 160 et 130.
- 4- Je recommande que le projet de plan soit étendu chemin de Chalus, donc partiellement aux parcelles 11, 12 et 6.
- 5- Je recommande un effort de communication auprès des habitants de la commune pour l'amélioration de la qualité de l'eau notamment en veillant à une bonne utilisation des branchements au réseau collectif et à un entretien régulier des moyens d'assainissement non collectif.

CONCLUSION :

J'EMETS DONC UN AVIS FAVORABLE ASSORTI DE TROIS RECOMMANDATIONS (§3,4 ET 5 CI-DESSUS) AU PROJET DE PLAN DE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE DE GIGNAT.

Fait à Chalin Gros, le 6 novembre 2011

Le commissaire enquêteur

Franck VAUDOIT